



Arnaque publicitere par telephone

Par **coline632**, le **12/11/2008** à **19:23**

bonjour,je vien d'acheter un salon de coiffure et un service publiciter m'a proposer de faire une pub de 24mois pour une somme d'environs 800euros,en me CERTIFIANT qu'il n'y avais RIEN D'AUTRE A PAYER (car j'etais une nouvelle entreprise) et que m'a pub sera diffusé pdt 2ans.aujourd'hui j'ai recus un appel d'une dame qui m'a demandé comment je compté regler les autre mensualiter (5300 EUROS) ,je lui ai di que je n'etais pas au courant et que j'avais deja versé les 800 euros et que je n'avais pas les moyen de payer encore 5300euros.sur mon contrat etais marqué la somme de 800 euros que j'ai payer en en bas en tout petit une somme de 5300euros (a peine lisible)a verser apres en 8 fois ou comptant.Je me suis fais insulté et traité comme une moin que rien par cette femme quand je lui ai dit qu'on ne m'avais pas dit ca!(tout cetait fait par tel et faxe).voila,comment casser ce contrat de plu d'un moin car je n'ai pas les moyen de payer 5300 euros pour le moment et que je me suis fais insulté par eux!

Par **ARNAQUEPF**, le **17/01/2009** à **11:36**

Bonjour,rnJe suis dans la meme situation que la votre avec les pages futées,pourriez vous me donner des info pour resilier ce contrat bidon?Je me suis egalemt fais insulté par ces personnes.rnMerci d'avance